



**Code de pratiques recommandées
aux chatteries du Canada
2009**

Association canadienne des médecins vétérinaires

Première édition : 2009

Remerciements

L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) exprime sa sincère appréciation envers **D^{re} Janet Lalonde, M^{me} Wiebke Heron, M^{me} Nadine Gourkow, D^{re} Nicolette Joosting, D^r Marcus Litman, D^{re} Anna Bolinder, D^{re} Carol Morgan, D^{re} Alice Crook et D^{re} Diane Frank** de leur dévouement et des efforts consacrés à la préparation du présent Code de pratiques.

L'ACMV remercie aussi la **Fédération canadienne d'assistance aux animaux**, par

l'entremise de **M^{me} Shelagh MacDonald**, de sa collaboration importante à la préparation du présent Code.

Enfin, l'ACMV remercie l'**Association féline canadienne**, le **Conseil canadien de protection des animaux**, le **Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux de compagnie (PJAC)** du Canada, **D^{re} Susan Little** et **D^r Hugh Whitney** de leur travail de révision.

Table des matières

Préface.....	2
Définitions.....	3
Acronymes.....	5

Parties :

PARTIE I : Sélection d'un chat.....	6
PARTIE II : Logement et installations.....	9
PARTIE III : Soins et surveillance.....	15
PARTIE IV : Besoins comportementaux.....	18
PARTIE V : Transport.....	21
PARTIE VI : Éducation.....	23
PARTIE VII : Situations d'urgence et imprévus	24
PARTIE VIII : Euthanasie.....	25

Annexes :

ANNEXE A : Bien-être des chats.....	26
ANNEXE B : Vaccins félines — Recommandations	30
ANNEXE C : Énoncé de position de l'Association canadienne des médecins vétérinaires sur l'onxyectomie (dégriffage) des chats domestiques.....	32
ANNEXE D : Exigences minimales d'espace recommandées pour les chats.....	34
ANNEXE E : Organismes qui fournissent de l'information sur les soins et le traitement sans cruauté des chats	35

Préface

Tout comme les codes de pratiques produits par le Conseil national sur le soin des animaux d'élevage, la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (FCSAA), l'ACMV et ceux associés à l'industrie du bétail, le présent Code de pratiques pour le soin, la gestion et l'élevage des chats sera volontaire. Il peut être utilisé comme un outil éducatif par les éleveurs de chats, les membres du public qui se procurent un chat et les groupes de bien-être des animaux et il constituera aussi une norme pour ceux et celles qui s'intéressent à la promotion de soins, d'une gestion et de pratiques de bien-être de qualité.

Même s'il n'y a pas de système d'attribution de permis aux chatteries au Canada, quelques provinces ou territoires ont adopté des lois ou règlements régissant certains aspects des soins des chiens et des chats pour l'élevage et la pension. Veuillez consulter les lois sur le bien-être des animaux ou la SPCA en vigueur dans la province ou le territoire.

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) est l'organisme national responsable de l'établissement et du maintien des normes pour les soins et l'utilisation des animaux dans la recherche, l'enseignement et les expérimentations au Canada. Les lignes directrices du CCPA fournissent des normes pour les installations des animaux et les exigences déontologiques associées aux soins, à la gestion et à l'utilisation des animaux, y compris les chats. Tous les

établissements qui utilisent des chats dans la recherche ou les études financées par des conseils subventionnaires ainsi que les laboratoires des gouvernements fédéral et provinciaux doivent être titulaires d'un Certificat de bonnes pratiques animales® du CCPA attestant du respect des lignes directrices et des politiques du CCPA, tel que déterminé par le programme d'évaluation du CCPA.

Les recommandations énoncées dans le présent Code de pratiques recommandées aux chatteries du Canada ne seront pas exhaustives dans toutes les circonstances. Par exemple, les dimensions des cages et des enclos dépendront de la race et des pratiques qui peuvent être appliquées afin d'assurer le bien-être des chats élevés ou utilisés. De plus, l'attention portée au caractère unique constitue l'un des aspects importants qui permet d'assurer son bien-être. Au fur et à mesure que les résultats des recherches seront disponibles et que les exigences de gestion évolueront, ces recommandations seront également modifiées. Par conséquent, le présent Code de pratiques doit être considéré comme un « document vivant », sujet à des modifications au fur et à mesure que de nouveaux renseignements seront disponibles. Afin que ce code volontaire soit pleinement efficace, les personnes qui soignent ou s'occupent des chats et des chatons devraient accepter et adopter les recommandations qu'il contient et les respecter.

Définitions

TRAITEMENT SANS CRUAUTÉ

L'expression « traitement sans cruauté » sera utilisée fréquemment dans le présent Code de pratiques, car elle constitue le fondement de tous les soins aux animaux, de toutes les pratiques de gestion et de toutes les interventions. « Traitement sans cruauté » est une expression qui ne se limite pas au principe de ne pas causer délibérément de tort à l'animal; elle englobe tout. Le but consiste à s'assurer que tout élément causant de la douleur, de la détresse et de l'inconfort ainsi que des facteurs engendrant l'angoisse et la souffrance sont éliminés de l'environnement dans lequel les chats sont hébergés, accouplés et élevés. Cela inclut la sélection d'un emplacement convenable pour les chatteries afin de garantir des conditions optimales pour les chats, particulièrement pour les géniteurs et les chats gardés dans des enclos. Les installations doivent aussi satisfaire aux besoins sociaux et d'exercice du chat. Le traitement sans cruauté sous-entend aussi le maintien de conditions sanitaires et environnementales optimales en ce qui a trait à la pollution de l'air, au bruit, à la température, à l'humidité, etc.

Il faut aussi fournir des aliments nutritifs d'une grande qualité et sans contaminants, de l'eau potable adéquate et un hébergement convenable, tel un abri contre les éléments et les variations de température. Les chats devraient être hébergés à des températures qui se rapprochent le plus possible de la zone de confort de l'animal, selon son âge et sa condition. Il est également nécessaire de fournir une supervision convenable et régulière ainsi que des soins de santé adéquats afin de s'assurer qu'aucun tort n'est causé par des contacts avec des chats

incompatibles ou malades ou d'autres animaux combattifs ou de la vermine. Suffisamment d'employés compétents doivent être engagés. Ces derniers doivent faire preuve de compassion et respecter tous les êtres vivants, particulièrement les chats ou les chatons dont ils ont la responsabilité. Il ne suffit pas de savoir les nourrir, de leur donner à boire et de ramasser leurs excréments; il faut aussi connaître les caractéristiques des animaux.

AUTRES TERMES GÉNÉRAUX

Castration : Ablation chirurgicale des testicules d'un chat mâle (aussi appelée « stérilisation »).

Chaton : Chat âgé de moins de 8 mois.

Chatterie : Endroit où sont gardés des chats, incluant les installations pour l'élevage ou l'hébergement, des refuges pour animaux et des animaleries.

Conformation : Forme, structure et agencement des parties du corps selon les standards de la race.

Éleveur : Se dit d'une personne qui élève des chats. Plus particulièrement, l'éleveur d'une portée est le propriétaire de la génitrice au moment de l'accouplement. (Nota : des chats peuvent être achetés ou loués à cette fin).

Euthanasie : Terme venant du grec « eu » qui veut dire « bien » et « thanatos » qui signifie « mort » ou mort facile. Les euphémismes pour remplacer « euthanasie » incluent « détruire », « supprimer » et plus souvent « faire endormir ».

Géniteur : Chat de reproduction.

Génitrice : Chatte de reproduction et mère d'un chat.

Gestation : Période de grossesse d'un chat (environ 66 jours avec quelques variations).

Œstrus : Période de temps restreinte pendant laquelle la femelle accepte le mâle et peut s'accoupler. On dit communément « en chaleur ».

Ovario-hystérectomie : Ablation chirurgicale des ovaires et souvent de l'utérus chez une chatte.

Parturition : Acte de travail ou mise base.

Portée : Chatons nés en même temps de la même génitrice.

Race : Chats présentant les mêmes caractéristiques physiques et des ancêtres communs.

Stérilisation : Ovario-hystérectomie d'une chatte ou castration d'un chat.

TERMES RELATIFS AU COMPORTEMENT

Agression défensive : Comportement menaçant d'un chat éprouvant de la peur qui aplatit son corps et donne des signaux d'avertissement en sifflant, en grognant et en crachant. Un chat défensif mordra et montrera les dents et les griffes si la menace continue d'approcher et le chat ne peut pas fuir.

Hyperactivité : Comportement qui est fréquemment caractérisé par un chat qui « fait les cent pas », vocalise et est agité.

Léthargie : Comportement caractérisé par une tranquillité excessive, l'absence de jeu chez les chatons, des périodes de sommeil prolongées ou l'inappétence. Peut être un signe de maladie.

Socialisation : Processus par lequel un chaton apprend à accepter certaines espèces animales, incluant la sienne, ainsi que les humains en étroite proximité. Cela se produit durant une période de temps limitée, généralement de l'âge de 2 à 9 semaines, mais devrait se poursuivre pendant plusieurs mois.

Soumission et dominance : Les chats signalent la soumission de différentes manières, comme en évitant le contact visuel avec un chat dominant ou en attendant le passage d'un autre chat avant d'entrer dans un secteur. Les chats dominants peuvent bloquer le mouvement des chats subordonnés, les chasser ou les fixer du regard. Le rang relatif peut varier d'une paire de chats à l'autre et peut dépendre du contexte. (Nota : les comportementalistes félines ne s'entendent pas tous sur la signification des positions de soumission ou de dominance des chats.)

Tempérament : Les caractéristiques du comportement d'un chat qui sont relativement stables dans le temps et dans des situations semblables.

Acronymes

ACMV : Association canadienne des
médecins vétérinaires

Club canin canadien, FCSAA,
PIJAC)

AFC : Association féline canadienne

FSCAA : Fédération des sociétés
canadiennes d'assistance aux
animaux

ACFA : American Cat Fanciers Association

CCPA : Conseil canadien de protection des
animaux

PIJAC : Conseil consultatif mixte de
l'industrie des animaux de
compagnie

CFA : The Cat Fanciers Association

SPCA : Société canadienne de protection
des animaux

CNAC : Coalition nationale pour les
animaux de compagnie (ACMV,

TICA : The International Cat Association

PARTIE I

Sélection d'un chat

On peut se procurer des chats auprès de diverses sources, notamment les éleveurs, des animaleries, des sociétés de protection des animaux ou SPCA et des groupes de secours. Lorsque l'on choisit un chat particulier de l'une de ces sources, il est important de jumeler les caractéristiques du chat avec celles du propriétaire.

Les propriétaires de chat potentiels peuvent consulter l'ouvrage *Un guide pratique pour la sélection d'un chien ou d'un chat*, qui est publié par l'ACMV et est disponible sur le site Web de la santé animale de l'ACMV.¹

CHATS

On fait une distinction entre les chats avec un pedigree et ceux qui ne sont pas de race pure. Les chats avec pedigree proviennent d'origines connues et enregistrées. Les races de chats sont réparties selon des classifications de race.

Le terme « race » est utilisé pour décrire les races naturelles, les races établies, les mutations et les hybrides.

ÉLEVEURS

Un éleveur est une personne qui s'occupe de l'élevage de chats. En rapport à une portée particulière, un éleveur est le propriétaire ou copropriétaire de la génitrice au moment de l'accouplement. Les éleveurs représentent une source directe et primaire pour se procurer des chatons.

Les personnes s'engagent dans l'élevage de chats pour plusieurs raisons, dont l'amélioration de la race et la progéniture résultante de la lignée. Les chats sont élevés principalement comme animaux de compagnie et les propriétaires ne font généralement pas l'acquisition de chats pour remplir une fonction autre que celle de compagnon.

Les éleveurs varient de petits éleveurs à domicile qui gardent leurs chats dans la maison à des éleveurs avec des populations importantes qui possèdent des installations de chatterie pour loger les chats. Les bons éleveurs utilisent en général des pratiques de reproduction reconnues et peuvent être identifiés par la qualité de leurs animaux, des installations bien entretenues et leur empressement à montrer les géniteurs d'une portée. Les bons éleveurs auront des chats et chatons propres, en santé et sociables et fourniront des preuves attestant des vaccinations et des dossiers de santé témoignant de l'absence de certains troubles génétiques ou problèmes de santé chez les géniteurs. Les bons éleveurs conserveront les chatons jusqu'à l'âge de 10 à 12 semaines et ne fourniront pas de chatons aux animaleries.

Les bons éleveurs fourniront une garantie écrite de la santé du chaton, auront un contrat ou une entente écrite avec le nouveau propriétaire promettant de reprendre le chaton ou le chat peu importe la raison et avec une compensation financière advenant la présence de certains troubles génétiques ou problèmes de santé tels qu'identifiés dans un contrat.

Les mauvais éleveurs manifestent souvent un comportement contraire. Ils ont des installations décrépies et bondées; ne

¹ www.santeanimale.ca

s'empressent pas à parader les parents d'une portée ou les autres descendants. Ils ont des chats sales, mal en point et mal adaptés; les chatons sont vendus en bas âge et souvent sans les vaccins appropriés. Les mauvais éleveurs font aussi très peu de cas de la fréquence de reproduction et de l'âge des chiens de reproduction.

REGISTRES

Les bons éleveurs de chats avec pédigrée feront enregistrer leurs géniteurs et chats d'exposition, ainsi que toutes les portées, auprès de l'un des principaux registres énumérés ci-dessous et respecteront les standards de race lors de la sélection des géniteurs.

L'Association féline canadienne (AFC)
The American Cat Fanciers Association (ACFA)
The Cat Fanciers Association (CFA)
The Cat Fanciers Federation (CFF)
The International Cat Association (TICA)

ACHAT IMPULSIF

Les bons éleveurs ne vendront pas d'animaux à des personnes qui cherchent à faire un achat impulsif. Ils passeront plutôt du temps avec le consommateur afin de faire en sorte que la race choisie correspond aux attentes du consommateur et que le nouveau propriétaire est prêt à loger et à s'occuper du chat de manière convenable. Les bons éleveurs sensibiliseront les consommateurs à propos des allergies aux chats et des inconvénients éventuels de la possession d'un chat, particulièrement pour les enfants allergiques aux chats.

ALLERGIES

Les bons éleveurs recommanderont que les familles avec des allergies consultent au préalable un médecin avant de faire

l'acquisition d'un chat et qu'elles prennent des arrangements à l'avance au cas où l'allergie ne leur permettrait pas de garder le chat. Les bons éleveurs ne vendront pas des chats à des familles avec de jeunes enfants qui des allergies connues aux chats ou qui souffrent d'asthme.

CONTRÔLE LA POPULATION

Peu importe l'origine du chat, un propriétaire de chat qui n'est pas intéressé à la reproduction devrait être fortement encouragé à faire stériliser le chaton ou le chat à un âge approprié. Certains éleveurs peuvent même faire stériliser tous les chats avant la vente. Du point de vue de la santé, cela est très bénéfique pour le chat. Une chatte intacte vocalisera fréquemment et peut développer des problèmes de la santé de la reproduction. Le chat intact urinera pour marquer son territoire, ce qui en fait un animal de compagnie inadapté à un milieu familial. Il y a aussi de bienfaits importants pour la santé qui se rattachent à la stérilisation des chats.

STANDARDS DE CONFORMATION POUR LES CHATS AVEC PÉDIGRÉE

Les standards physiques se rapportent à la forme et à l'apparence du chat. Plus souvent associé aux éleveurs de chats de race, le standard de la race est une description de l'apparence « idéale » d'une race particulière. Les concours constituent habituellement l'occasion de juger un chat selon les standards afin de déterminer jusqu'à quel point ils sont respectés. Les standards de la race varient partout dans le monde et les différents registres reconnaîtront différentes races; certains n'accepteront pas d'enregistrements pour certaines races. La philosophie de base peut aussi varier.

La CFA est le plus grand registre de chats avec pédigrée dans le monde et elle enregistre des chats partout dans le monde, incluant le

Canada. C'est un registre conservateur. Il est très difficile d'ajouter de nouvelles races et il faut y consacrer beaucoup de temps et faire preuve de ténacité. L'ACF, qui a été fondée en 1960, est le registre félin canadien.

PARTIE II

Logement et installations

EMPLACEMENT

L'emplacement doit être convenable pour les besoins de la chatterie et cette dernière doit être adéquate pour répondre aux besoins de la race de chat qui y sera hébergée. Pour les petits éleveurs, les chats peuvent simplement vivre dans la maison, sans enclos particulier, sauf pour les génitrices avec des chatons et pour les géniteurs qui devront être logés dans un endroit ou une pièce séparée. Peu importe la situation, l'endroit doit être facile d'entretien, que la chatterie soit constituée d'une pièce ou d'un étage de la résidence familiale ou d'une structure indépendante. La chatterie doit être propre et bien entretenue afin de fournir un environnement sain pour les chats qui y logent.

Des installations de chatterie indépendantes nécessiteront suffisamment de terrain pour la construction des structures de la chatterie. Le zonage et la proximité des voisins doivent être pris en considération puisque les chats peuvent être très bruyants et que les géniteurs peuvent être malodorants.

Une enquête sur les restrictions de zonage, les règlements, les codes et les normes de construction vous permettra de recueillir des renseignements importants au sujet des exigences pour la construction d'une chatterie. Des recherches et des visites à des chatteries réputées peuvent vous permettre d'obtenir des renseignements sur le choix de l'emplacement, notamment la canalisation, l'enlèvement des déchets, l'accessibilité à une source de chaleur et à l'électricité.

CONSTRUCTION

Les murs intérieurs et les murs de soutien ainsi que les cloisons peuvent être construits en maçonnerie, en métal, en aggloméré, en ciment, en plâtre ou en tout autre matériau de construction lavable et pouvant être désinfecté. Les murs devraient lisses, durables et étanches afin d'en faciliter l'entretien et la désinfection.

Les murs extérieurs devraient être ignifuges et résistants à la moisissure. Les portes, les châssis de fenêtres et les châssis à guillotine peuvent être faits de bois, mais ils doivent avoir été traités afin de les rendre résistants à la moisissure, aux rongeurs et à la vermine. (Mise en garde : certains produits qui protègent le bois peuvent être toxiques pour les chats et causer des maladies.)

Les matériaux combustibles tels les copeaux de bois devraient être entreposés dans un contenant à l'épreuve des flammes à l'extérieur du bâtiment. La litière d'argile et de silicone devrait être entreposée dans un endroit bien ventilé, préférablement dans une installation indépendante à l'extérieur.

Les extincteurs devraient être disponibles, accessibles et conformes aux codes d'incendie et d'assurance.

ENVIRONNEMENT ET TEMPÉRATURE

La température des pièces où sont gardés les chats devrait être habituellement maintenue entre 18°C et 22°C. La température ambiante minimale pour une chatterie intérieure est de 15°C. La température ambiante maximale

d'une chatterie intérieure devrait être de 27°C, idéalement inférieure pour les races brachycéphales avec pelage.

Les chats devraient être logés à des températures qui se rapprochent le plus possible du niveau de confort de la race. Par exemple, un chat persan, un Maine Coon ou chat domestique à poil long auront une zone de confort très différente de celle d'un Cornish Rex. La plupart des chats exigent de la chaleur supplémentaire dans des conditions défavorables. Il faut considérer l'âge et l'état général du chat individuel. Les chats âgés, très jeunes et infirmes auront besoin d'un environnement plus chaud et confortable. Les températures devraient être surveillées et rajustées au besoin.

Les conditions intérieures devraient être constamment maintenues et il faut éviter les fluctuations de température, de lumière et du niveau de bruit. Un thermomètre et un hygromètre devraient être placés au niveau de l'animal.

Les matériaux isolants peuvent être toxiques et être des irritants pour les chats et devraient être inaccessibles même pour un chat curieux. Les fenêtres permettront aux chats d'avoir accès à la lumière naturelle filtrée et l'occasion d'observer l'environnement extérieur. Les maisons d'oiseaux à l'extérieur des fenêtres fournissent une source d'enrichissement de l'environnement. (Voir Dispositifs d'enrichissement, p. 19).

HUMIDITÉ

L'humidité devrait être mesurée et être maintenue à 44 % ou 45 %. L'introduction de l'air de l'extérieur ou un déshumidificateur et un ventilateur devrait permettre de maintenir une humidité constante.

TOIT

Le recouvrement du toit, cloué sur la couverture ou directement sur les solives, devrait être placé de manière à protéger les chats des intempéries et d'empêcher les rongeurs et la vermine d'entrer dans la chatterie.

PLAFONDS

Les plafonds devraient être construits avec les mêmes matériaux que les murs et les cloisons ou avec des matériaux semblables et posséder une finition identique. Les plafonds, les murs et les cloisons doivent être contigus afin d'éliminer les fissures par lesquelles les rongeurs peuvent s'introduire.

Les joints entre les plafonds, les murs et les cloisons doivent être calfeutrés et peints afin d'être complètement désinfectés et résistants à l'urine des chats mâles.

Les plafonds devraient être solides afin d'empêcher les chats de s'échapper.

PLANCHERS

Les planchers devraient, de préférence, être faits de béton épais ou d'un autre matériau afin d'obtenir une surface lisse qui ne moisisse pas et résiste aux odeurs. Cela facilitera le nettoyage et la désinfection.

Si un matériau étanche comme le linoléum est placé sur le plancher, il devrait recouvrir au moins 20 cm de la partie inférieure des murs afin de s'assurer qu'il n'y a pas de fissures ou de fentes dans les coins.

VENTILATION ET ÉCLAIRAGE

Une bonne circulation de l'air est essentielle afin de prévenir les affections respiratoires. La ventilation devrait être adéquate afin de

prévenir l'humidité, les mauvaises odeurs et les courants d'air dans les lieux où sont logés les chats. Une source d'air frais est critique pour des installations de chatterie car la circulation de l'air intérieur distribue les contaminants, les odeurs, les bactéries, les virus, les champignons et les moisissures à moins qu'un système de filtration adéquat ne soit installé.

Lorsque la température ambiante s'élève à plus de 27°C (80°F), un système d'aération supplémentaire, tel qu'un climatiseur ou un ventilateur, devrait être installé. Il faut aussi prévenir les courants d'air et les refroidissements. Un taux d'humidité élevé favorise les maladies et devrait être évité.

Toutes les salles où sont logés des chats devraient être éclairées durant les heures de la lumière du jour et éclairées artificiellement pour permettre l'accès durant la nuit.

L'exigence minimale d'éclairage est de 8 heures par jour. La lumière du soleil est le moyen privilégié d'éclairage, pourvu qu'il y ait des endroits à l'ombre. L'éclairage devrait se rapprocher le plus possible des conditions naturelles de durée et d'intensité.

La chatterie devrait fournir une noirceur naturelle pendant une période de sommeil d'au moins 8 heures.

CAGES, ENCLOS ET ENCEINTES

La structure de l'enceinte principale devrait être solide et entretenue afin de protéger des chats contre les blessures, de les confiner, d'empêcher les autres animaux de pénétrer et de permettre aux chats hébergés de demeurer propres et au sec.

L'enceinte principale devrait fournir suffisamment d'espace pour permettre à chaque chat qui s'y trouve de se tourner et de se tenir debout, de s'asseoir et de se coucher facilement dans une position confortable.

L'espace minimum d'une enceinte pour un chat de 2 kg ou plus devrait être d'au moins d'une superficie 1,5 m² et d'une hauteur minimale de 0,75 m (Annexe D). La qualité de l'espace est plus importante pour les chats que l'augmentation de la superficie. Il faut utiliser l'espace vertical pour l'enrichissement. Des perchoirs de repos devraient être fournis ainsi qu'un accès facile à la nourriture, à l'eau, à la litière et au lit. Il faut observer les chats hébergés en groupe afin de déceler la présence de soumission, de batailles et la réjection des membres en raison de l'instinct naturel du chat pour la défense territoriale et personnelle. Des étagères de repos disposées à différents niveaux dans une enceinte permettent aux chats d'établir un « territoire miniature » au sein du groupe hébergé et minimise le risque d'agression. Il devrait y avoir autant de lieux de cachette et de perchoirs qu'il y a de chats. Il devrait aussi y avoir des étagères en coin où les chats timides peuvent se percher sans risque d'approche par derrière. Il faut minimiser le besoin pour les chats de croiser d'autres chats pour l'accès à la nourriture et à l'eau ainsi qu'aux litières.

L'enceinte principale devrait être construite et entretenue afin que les chats puissent avoir facilement accès à de la nourriture, à de l'eau et à une litière propres. Les chats pourront refuser de manger si les bols de nourriture et les litières se trouvent en étroite proximité. Les litières, au moins une par chat, devront être placées à distance du lit ainsi que de la nourriture et de l'eau.

Une enceinte principale ne devrait pas être construite ou entretenue à l'aide d'un treillis métallique exposé. Le nombre de chats dans une enceinte principale ne dépassera pas le nombre nécessaire pour une ventilation et une désinfection appropriées. Afin de minimiser le niveau de stress, les chats agressifs ou excessivement exubérants ne devraient pas

être logés dans la même enceinte que des chats timides ou de rang inférieur. À noter que le rang relatif peut varier d'une paire de chats à l'autre et selon le contexte. (Voir ci-dessous.)

TYPES D'HÉBERGEMENT

Enrichissement de l'environnement individuel

L'hébergement individuel est approprié seulement pour de courts séjours, à moins que le chat ne puisse pas s'adapter à l'hébergement de groupe (voir Hébergement de groupe). Certains chats peuvent préférer l'hébergement individuel.

En raison du manque d'espace et de la complexité environnementale, les chats dans des enclos individuels ont moins de choix pour l'expression du comportement. Ces chats peuvent devenir frustrés ou déprimés. Afin de satisfaire aux besoins psychologiques des chats, le logement doit être enrichi (voir PARTIE IV, Besoins comportementaux.) Les chats logés pendant des périodes prolongées pourront bénéficier d'un déplacement ou d'une réorganisation occasionnelle de leur cage. (Ne pas oublier de surveiller pour déceler des signes de stress, voir Annexe A).

La cage individuelle devrait fournir :

- La séparation entre les aires fonctionnelles, comme les bols de nourriture et d'eau fixés sur la porte de la cage et un lit surélevé.
- Un certain contrôle sur l'exposition aux activités de la chatterie.
- Des occasions de s'adonner à un vaste éventail de comportements comme se cacher, se percher, jouer avec des jouets pour simuler le comportement

de chasse (donner des coups de pattes, lancer en l'air), se gratter et jouer avec des humains.

- Des substrats pour faciliter le marquage du territoire par la senteur. Les chats se sentent à l'aise lorsque leur espace est familier – c.-à-d., qu'il est imprégné de leur propre senteur.

Hébergement de groupe

Vu que les chats peuvent chasser seuls, on a longtemps cru qu'ils étaient asociaux. Cependant, il existe de nombreuses preuves du contraire. Les chats vivant en colonies établissent des liens solides, particulièrement les femelles qui partagent parfois le soin des chatons. Les chats participent à des comportements d'affiliation avec d'autres chats comme se frotter le corps l'un contre l'autre (allofrottement), le toilettage mutuel (allotoilettage), des touchers du nez (comportement de salutation) et le jeu. Les chats manifestent un répertoire de comportements de soumission et de dominance afin de réduire les conflits.

Dans un contexte naturel, les chats qui se connaissent ont tendance à réduire les conflits en augmentant la distance qui les sépare. Lors de la création des espaces communautaires pour des chats adultes qui peuvent ne pas aimer les autres chats, il est important d'organiser l'espace afin de minimiser la possibilité de conflits continus ou répétés car cela peut causer un niveau de stress élevé. Il est essentiel de reconnaître que, lorsque des chats n'ont pas été exposés à d'autres chats pendant toute leur vie, ils peuvent avoir peu ou aucune tolérance pour d'autres chats et peuvent ne pas pouvoir s'adapter à la vie de groupe. Les chats qui manifestent des comportements ou des signes de stress après 24 heures devraient être logés individuellement.

L'usage des enclos de groupe peut être improductif s'ils ne sont pas conçus de manière adéquate. L'hébergement de groupe doit encourager le contact social entre les chats tout en satisfaisant à leur besoin d'espace personnel et de sécurité.

Afin de satisfaire aux besoins psychologiques des chats, l'aire de groupe devrait fournir :

- Plus d'étagères individuelles qu'il y a de chats et une distance d'au moins un mètre entre les étagères.
- Au moins un lit dans une cachette par chat.
- Plusieurs points d'observation à différentes hauteurs et avec différentes vues sur l'aire.
- Des points d'observation sur des étagères en coin où il n'est pas possible d'approcher le chat par derrière.
- Une séparation entre les aires de nourriture et d'élimination.
- Les aires de nourriture et d'élimination devraient être situées dans des endroits où les chats timides ne peuvent pas être intimidés par les chats plus confiants.
- Suffisamment d'espace libre sur le plancher pour favoriser le jeu et l'interaction entre les chats.
- Au moins une aire de perchoirs qui peut accueillir plusieurs chats.

Introduction de nouveaux chats dans une aire de groupe

- Un nouveau chat qui arrive dans une aire de groupe modifie la dynamique entre les chats et représente une source reconnue de stress.
- L'introduction de nouveaux chats devrait durer plusieurs jours.
- Placer le nouveau chat dans une cage individuelle au sein de l'aire du groupe.
- La cage devrait être dotée d'une porte de Plexiglas avec plusieurs trous pour permettre le contact visuel et olfactif entre les chats.
- Fournir une cachette pour le chat dans la cage d'introduction.
- Une fois que le nouveau chat et les chats de l'aire semblent détendus, il faut laisser le nouveau chat explorer l'endroit.
- Surveiller le contact initial entre les chats.

PLANCHERS DE GRILLAGE

Les chats ne doivent pas être gardés sur des planchers de grillage ou tout autre matériau qui causera des blessures à leurs pattes ou jambes.

INSTALLATIONS DE PARTURITION

L'espace de parturition devrait être séparé des autres chats afin d'offrir un endroit isolé. Il faut fournir un endroit tranquille et à accès restreint qui est suffisamment grand pour permettre à la génitrice amplement de liberté

de mouvement. Les génitrices avec des chatons exigent de l'espace additionnel en plus de l'exigence minimale de 0,85 m³. L'espace de parturition devrait être mis en quarantaine ou être la première aire où l'on a accès avant de pénétrer dans les aires « moins propres » afin de minimiser l'exposition des nouveau-nés.

La supervision humaine et l'assistance immédiate est importante durant la période de parturition et les jours suivant la naissance des chatons. L'espace réservé à la parturition devrait être situé dans un endroit qui facilite une supervision 24 heures sur 24 par l'éleveur.

L'espace réservé à la parturition peut consister en un enclos privé contenant une boîte de parturition fermée facilement accessible. Cette boîte devrait être recouverte d'une literie douillette facile à changer pour la chatte et les chatons. La literie devrait être changée quotidiennement ou plus souvent au besoin.

Une source de chaleur supplémentaire, habituellement une lampe chauffante, devrait assurer une température ambiante entre 29°C et 32°C. Il faut prendre garde de ne pas surchauffer l'espace et que les chatons et la chatte puissent se déplacer hors de la chaleur directe et y retourner si désiré.

PLANCHES À GRIFFES

Des planches à griffes permettent de manifester le comportement de grattage et devraient être un accessoire standard dans les installations de chatterie. L'enclos principal ou l'espace réservé à l'exercice devrait contenir une planche à griffes afin que les chats puissent satisfaire à cette habitude naturelle d'une manière appropriée. La planche devrait être suffisamment élevée pour que le chat puisse pleinement étirer son

corps lorsqu'il gratte. Certains chats aiment gratter des surfaces horizontales. Un matériau approprié est un poteau de bois solidement attaché et couvert de sisal. Pour les chatons qui seront adoptés par des familles, il est important d'utiliser une planche à griffes sans moquette. Les chats développent une préférence pour certains matériaux et peuvent commencer à gratter le même matériau dans leur nouveau foyer.

L'hébergement de groupe pourrait être équipé de plusieurs planches à griffes, préférablement placées à la verticale et à l'horizontale afin de satisfaire aux différentes préférences des chats. Les planches à gratter permettent aussi une communication olfactive entre les chats.

LITIÈRES

Les litières devraient être d'une taille appropriée pour un chat adulte (au moins 1 ½ fois plus longue que le chat). Les bacs devraient être d'une taille et d'une hauteur suffisante pour permettre au chat de gratter, de creuser, de se tourner et de s'accroupir confortablement. Un matériau adéquat de litière devrait être fourni pour permettre aux chats d'exécuter la séquence complète d'élimination. Ce ne sont pas tous les chats qui couvrent leurs fèces. La litière commerciale, la sciure de bois, des copeaux, le sable ou du papier déchiqueté permettra aux chats de satisfaire leur désir de creuser.

Des bacs à litière adéquats devraient être fournis afin d'éviter la contamination de l'environnement contigu (on suggère des bacs à rebords élevés plutôt qu'entièrement couverts) et sans devoir se faire concurrence pour utiliser les litières. Une portée de chatons et la chatte peuvent partager un grand bac s'il est nettoyé plus fréquemment qu'une fois par jour; la recommandation dans une colonie est un bac de litière par chat, plus un.

Les bacs de litière devraient être d'une taille adéquate et fabriqués d'un matériau qui peut facilement se laver et se désinfecter quotidiennement.

ALIMENTS ET EAU

Les chatons sevrés et les chats adultes devraient être nourris au moins deux fois par jour, à moins d'indication contraire d'un vétérinaire. Les aliments devraient être libres de contamination et devraient être sains, appétissants et d'une quantité suffisante et d'une valeur nutritive afin de satisfaire aux exigences quotidiennes normales pour la condition et la taille du chat. Les aliments doivent être fournis en quantité suffisante afin d'assurer une croissance normale chez les chatons et le maintien du poids normal des adultes.

De l'eau potable et propre doit toujours être disponible pour les chats. Les contenants d'aliments et d'eau doivent être accessibles à chaque individu et/ou au groupe de chats et devraient être situés de manière à éviter la contamination par les excréments. Les plats de nourriture doivent être tenus propres. Des distributeurs automatiques d'aliments peuvent être utilisés pour la nourriture sèche et devraient être désinfectés régulièrement afin de prévenir la moisissure, la détérioration ou l'encroûtement de la nourriture.

PARTIE III

Soins et surveillance

PRÉPOSÉS ET SURVEILLANTS

Une surveillance régulière et efficace et un programme de soins de santé devraient être fournis continuellement. Le personnel devrait connaître les besoins des chats et des chatons. De telles personnes doivent éprouver de la compassion et du respect pour les chats et les chatons dont ils ont la responsabilité.

Les préposés devraient connaître les caractéristiques de la race, le comportement normal du chat et l'interaction sociale dans une colonie de chats moyenne et on devrait leur fournir un exemplaire du présente Code de pratiques.

IDENTIFICATION ET DOSSIERS

L'identification de chaque chat ainsi que la tenue de dossiers individuels est essentielle pour de bonnes pratiques de gestion.

Idéalement, les chats devraient être identifiés de façon permanente par un tatouage sur l'abdomen ou l'implantation d'une puce.

La tenue de dossiers est essentielle. Des dossiers individuels devraient être préparés avant le sevrage de la portée. Les nouveaux propriétaires devraient obtenir des copies des dossiers individuels du chat. La chatterie devrait maintenir et tenir des dossiers pendant une période minimum (c.-à-d., 5 ans) et de manière à faciliter le diagnostic et la surveillance des maladies héréditaires ou infectieuses, comme la maladie polykystique des reins, la mort subite ou autres affections

qui peuvent être génétiques ou transmissibles.

Les dossiers de chaque portée devraient inclure une description quotidienne des progrès des chatons, c.-à-d., le gain de poids des nouveau-nés, les faiblesses, les alimentations complémentaires, etc., ainsi que le nombre de chatons et le sexe. Idéalement, chaque chaton aura son propre dossier à la naissance. Les chatons devraient être pesés à la naissance, puis quotidiennement pendant au moins les 4 semaines suivantes. Les traits désirables et non désirables devraient être notés. Les dossiers devraient préciser le poids, l'état et la vigueur de chaque chat.

Les dossiers individuels devraient faire état de la race, du sexe, de la date de naissance, du nom et de la description de la génitrice et du géniteur, du tatouage ou du numéro de puce et du statut FeLV/FIV de la génitrice, du géniteur et du chaton, de la couleur et des marques ou taches particulières.

Les dossiers du chat individuel et de la portée devraient inclure des renseignements concernant la nature des aliments donnés, de tous les médicaments, des vaccins et des examens pour déceler les parasites internes et externes et les résultats.

NETTOYAGE, SALUBRITÉ ET DÉSINFECTION

Le succès d'un bon programme de gestion dépend de la nature des matériaux de construction et des divers types d'équipements disponibles pour le nettoyage et la désinfection.

Le nettoyage et la désinfection devraient être effectués quotidiennement. Des circonstances particulières peuvent nécessiter un nettoyage plus fréquent.

Il est nécessaire d'effectuer le nettoyage et la désinfection tous les jours avec les produits appropriés, comme un javellisant ou de l'ammonium quaternaire, pour éliminer les odeurs et la contamination bactérienne ou virale ainsi que pour contrôler les parasites. Le nettoyage et la désinfection font partie intégrante d'un bon programme de prévention des maladies.

Des installations d'isolation doivent être fournies pour les génitrices individuelles avec des portées qui sont atteintes de maladies des voies respiratoires supérieures ou d'autres maladies. Il faut s'assurer que l'aire d'isolation répond aux besoins liés au bien-être, à la socialisation et au développement des chatons et de la chatte. Les préposés aux soins doivent connaître les maladies infectieuses et la nature souvent asymptomatique des maladies respiratoires félines afin de désinfecter adéquatement leurs mains, leurs vêtements et les aires d'isolement. Les mêmes principes s'appliquent à TOUTES les maladies infectieuses des chats.

Sans égard à l'état de santé des chats, les préposés devraient au moins se laver les mains avec du savon et de l'eau (ou un produit désinfectant à l'alcool si les mains ne sont pas sales) entre la manipulation des litières ou des chats adultes individuels.

CONTRÔLE DES PARASITES

Certains parasites internes des chats sont remarquablement résistants au lavage normal et à la désinfection des mains et peuvent demeurer viables dans l'environnement pendant de longues

périodes de temps. Même les chats strictement d'intérieur peuvent recycler de faibles taux de parasites, non détectables par coproscopie, de la litière à la gueule pendant des années. Il est recommandé que tous les chats subissent un programme de contrôle des parasites et que les chatons soient vermifugés régulièrement à partir de l'âge de 3 semaines. (Veuillez consulter les recommandations du Companion Animal Parasite Council²).

Les préposés devraient connaître la zoonose toxoplasmose et prendre les précautions appropriées lors de la manipulation de la litière et des fèces.

Les parasites externes exigent un traitement immédiat approprié de tous les chats et chatons affectés, ainsi qu'un nettoyage et une désinfection complets et/ou un traitement préventif approprié pour empêcher la propagation du parasite aux autres chats et chatons de la colonie.

Les chats et les chattes en visite devraient être inspectés ou traités par prophylaxie pour des parasites externes et internes et mis en quarantaine avant l'introduction à la colonie. La vaccination devrait être à jour.

Les cours d'exercice extérieures, particulièrement celles couvertes de pierre broyée ou les surfaces de terre, sont difficiles à laver et cela peut compliquer le contrôle des parasites. Un bon drainage, un nettoyage quotidien et la prévention du contact avec des animaux non hébergés dans les installations faciliteront la gestion des parasites.

² Companion Animal Parasite Council
http://www.capcvet.org/?p=Guidelines_Ascarid&h=0&s=0

SOINS DE SANTÉ GÉNÉRAUX

Tous les chats devraient être sous la surveillance d'un ou de plusieurs vétérinaires traitants responsables de la prévention et du contrôle des maladies, de l'administration des soins vétérinaires, et, si le besoin d'euthanasie survient, d'une mise à mort sans cruauté. On encourage les chatteries à élaborer un programme de santé préventive complet avec le vétérinaire traitant qui est appuyé par des visites à la chatterie, des visites annuelles des chattes et des chats, une vaccination appropriée (voir Annexe B), des tests appropriés des chattes et chats pour le virus de l'immunodéficience féline (FIV) et le virus de la leucose féline (FeLV) (veuillez consulter les lignes directrices pour la gestion des rétrovirus de l'American Association of Feline Practitioners' Retrovirus pour de plus amples renseignements), la prévention et la gestion des infections des dermatophytes (par exemple, la teigne), des tests de diagnostic appropriés, une tenue de dossiers exacte et des régimes de suivi.

Les principaux éléments pour prévenir les maladies dans une colonie de chats consistent à éviter le surpeuplement, à fournir des conditions de vie sanitaires avec une bonne nutrition pour tous les chats et à reconnaître et à traiter les problèmes tôt et adéquatement.

Il est aussi essentiel de repérer tôt les anomalies du comportement, d'appétit, d'élimination et de condition du corps et du pelage par les personnes qui voient les chats et les chatons tous les jours.

On encourage les éleveurs à participer à des programmes qui diagnostiquent, étudient et préviennent les maladies suivantes et à les faire connaître :

- les maladies héréditaires, comme le programme de dépistage de la maladie polykystique des reins;
- les maladies infectieuses, comme le FIV, la FeLV, la PIF.

ÉLEVAGE

L'élevage des chats est une responsabilité sérieuse qui exige un engagement de temps et de ressources financières. Les éleveurs devraient s'assurer que tous les géniteurs sont en bonne santé et possèdent un bon tempérament et ont subi des tests de dépistage pour les troubles héréditaires selon le cas. Les éleveurs devraient aussi s'assurer qu'il existe un marché pour les petits avant l'accouplement.

Les génitrices ne devraient pas être accouplées avant d'atteindre au moins 80 % de leur poids corporel normal à la maturité. L'accouplement peut se poursuivre tant et aussi longtemps que la génitrice est en bonne santé physique et mentale. On devrait fournir aux chats mâles leur propre cage spéciale d'accouplement afin qu'ils ne soient pas stressés en tentant d'établir un nouveau territoire à chaque accouplement. Après que les génitrices ont été placées avec le mâle et accouplées plusieurs fois, il ne faut pas les laisser errer librement parce qu'un autre accouplement peut se produire avec des mâles non désirables pendant les deux jours qui suivent. Cela préviendra la possibilité de chatons croisés non désirés dans les portées. Les chattes sont très fertiles et peuvent même concevoir pendant qu'elles allaitent et devraient donc être isolées des mâles intacts en tout temps à moins qu'un accouplement soit désiré.

Même si les races à poils longs peuvent ne pas accepter des mâles en automne et en hiver, il est nécessaire de considérer les génitrices comme potentiellement fertiles pendant l'année. Il ne faut pas laisser les génitrices s'accoupler à moins que des clients aient exprimé un intérêt réel envers l'achat des chatons. L'accouplement non sélectif doit être découragé et les génitrices devraient subir une ovario-hystérectomie dès qu'il n'y a plus de demande pour les chatons.

Il faut fournir aux chatons un logement, une nutrition, des soins de santé, de l'exercice et une socialisation appropriés. Ils devraient être sevrés graduellement de leur mère et introduits aux aliments vers l'âge de 4 ou 5 semaines, puis complètement sevrés à l'âge d'environ 6 ou 7 semaines. Il est très important que les chatons soient exposés à un vaste éventail de personnes et de stimulus afin qu'ils s'adaptent à des situations, à des environnements et à des gens nouveaux lorsqu'ils seront placés dans leur nouveau foyer. L'âge minimum pour le placement des chatons dans leur foyer d'adoption est de 8 semaines; cependant, l'âge de 10 à 12 semaines est préférable car, à cet âge, les chatons sont généralement plus robustes et mieux développés sur le plan social.

ACCOUPEMENT ET BIEN-ÊTRE

L'accouplement pour l'obtention de types extrêmes peut être associé à des effets négatifs sur le bien-être de la génitrice et de ses petits. Les éleveurs devraient se renseigner, par des lectures et une consultation avec leur vétérinaire, sur les problèmes pertinents de leur race. Les éleveurs doivent aussi prendre des mesures afin d'éliminer les défauts génétiques en établissant des programmes d'accouplement appropriés, incluant (dans la mesure du possible) des tests et la certification que tous

les géniteurs sont exempts de troubles génétiques courants chez cette race. Les éleveurs devraient fournir des garanties écrites contre de tels troubles pour les chatons vendus.

Dans *The Welfare of Cats*³, Steiger énumère les diverses races de chats et les problèmes de bien-être qui y sont associés et discutent les principes d'un accouplement responsable et des mesures en vue d'améliorer le bien-être. On exhorte les éleveurs et les juges à considérer les normes d'accouplement à la lumière des problèmes associés au bien-être chez les races de chats extrêmes.

³ STEIGER, A. *Breeding and welfare. In: The Welfare of Cats*, Rochlitz I, éd., Pays-Bas, Springer, 2005, p. 259-276.

PARTIE IV

Besoins comportementaux

GÉNÉRALITÉS

Le bien-être physique et mental des chats domestiques dans des installations délimitées est nettement amélioré dans un environnement où les chats peuvent exprimer un vaste éventail de comportements félines normaux. Il faut tenir compte des besoins complexes d'un chat lorsque l'on planifie et construit les chatteries ou autres locaux pour animaux. Les chats doivent s'adonner au plus grand nombre possible d'activités particulières à leur espèce. (Voir l'Annexe A pour de plus amples renseignements)

De l'espace suffisant et propre ainsi qu'un hébergement confortable avec des installations physiques et des activités stimulantes, une socialisation entre les chats et le contact humain représentent tous des éléments importants d'une bonne installation d'hébergement. L'hébergement est un facteur d'importance majeure qui contribue au bien-être du chat. Les chats logés individuellement ont besoin de plus de stimulation que ceux dans des enclos de groupe – ils auront besoin de plus de contact social (c.-à-d., des séances de jeu). Dans la mesure du possible, un environnement sans cage est préféré pour l'hébergement des chats en groupes et est considéré plus propice à un environnement changeant, stimulant et moins stressant. Une fois installés, la plupart des chats socialisés répondent bien à un hébergement de groupe. L'hébergement de groupe peut contenir jusqu'à 15 à 20 chats, quoique de plus petits groupes pourraient être préférables. On peut créer de plus petits groupes, par exemple, en enlevant les cloisons des cages solitaires

pour créer un logement pour deux ou quatre chats. (Voir aussi les pages 11 à 13.)

Les variations individuelles des personnalités et de la compatibilité doivent être comprises avant de former les groupes ou d'introduire de nouveaux chats dans un groupe déjà établi. Des groupes trop grands pourront donner lieu à des combats excessifs, causer des problèmes pour les chats subordonnés (ou plus timides). Le rang relatif peut varier d'une paire de chats à l'autre et selon le contexte.

Le jeu est un facteur important du bien-être félin. Les chats et les chatons devraient avoir l'occasion de manifester le comportement de chasse par le jeu, incluant des comportements qui simulent la séquence de chasse. Ils devraient aussi avoir l'occasion de jouer avec des objets inanimés et des jouets qui roulent sur le plancher et qu'il faut frapper. Le jeu peut être facilité grâce à des dispositifs d'enrichissement, le contact entre les chats ou l'interaction entre les humains et les chats.

DISPOSITIFS D'ENRICHISSEMENT

L'accès aux jouets enrichit l'environnement des chats et stimule l'activité de jeu.

- Il est possible de satisfaire au comportement de jeu et d'escalade en faisant l'acquisition d'équipement de jeu préscolaire ou d'autres structures de jeu.
- Le mobilier et les jouets ne devraient limiter l'espace libre nécessaire pour la socialisation avec d'autres chats.

- Les habitudes de jeu des chats reflètent un comportement prédateur spécialisé pour la capture de proies comme des rongeurs ou des oiseaux. Un objet en mouvement de la taille des proies attirera l'attention d'un chat. Des jouets appropriés créent du mouvement et du bruit qui intriguent le chat.
- Des jouets peuvent être accrochés ou placés de manière à encourager les sauts, les coups de patte, les bonds et la course. Il est aussi important que les jouets soient sécuritaires et ne comportent pas de pièces qui peuvent être mâchées ou avalées.
- Les jouets doivent être changés environ tous les trois jours afin de renouveler l'intérêt et peuvent être réintroduits après une courte période d'absence. Il est important que les jouets soient bien désinfectés s'ils seront interchangeés entre les différents groupes.
- des occasions de marquer le territoire (se frotter la face contre une boîte), gratter;
- plus de contrôle sur la quantité d'exposition aux personnes ou autres chats.

SOCIALISATION

La socialisation avec les gens et d'autres chats représente un élément essentiel de toutes les installations de chatterie. Les chats qui ne sont pas socialisés avec des personnes et d'autres chats deviennent de mauvais animaux de compagnie et ne conviennent pas comme géniteurs.

La socialisation est une réponse à un comportement appris. La capacité de devenir sociable diffère d'un chat à l'autre et peut être associée à des dispositions génétiques ou familiales. Cependant, tout chat élevé en isolation ou privé de contact suffisant avec des animaux de sa propre espèce développera un comportement social anormal. Une socialisation auditive devra être fournie dans les installations d'élevage. Les chatons devraient être exposés à des bruits habituels d'un foyer comme la chasse de toilette, l'aspirateur, les sonnettes de porte et ainsi de suite pour les préparer à la vie familiale. Des CD commerciaux de ces sons sont disponibles.

INTERACTION ENTRE LES CHATS

Les relations sociales se développent durant les deux premiers mois de la vie d'un chat. Après cette période de temps, les chats ont besoin d'une socialisation continue avec les autres chats.

La plupart des liens sociaux entre les chats se produisent entre les adultes et les jeunes et les liens les plus forts se produisent entre

Des boîtes de carton placées dans l'aire d'hébergement sont appréciées comme des lieux de cachette ou de repos.

Des boîtes spécialement conçues⁴ améliorent le bien-être des chats en fournissant :

- des occasions de manifester un vaste éventail de comportements (se cacher, se percher, sauter vers le haut et vers le bas);
- des choix de points d'observation;
- des choix de textures;

⁴ www.sPCA.bc.ca/hideperchgo/HidePerchGo.asp

les membres de la famille et entre les femelles.

Des hiérarchies sociales se développent au sein d'un groupe de chats. Un comportement agressif peut être minimisé en fournissant une aire d'hébergement suffisante et des structures adéquates pour la cachette et la solitude. Peu importe le système d'hébergement, les chats devraient avoir l'occasion d'interagir quotidiennement avec d'autres chats.

Le contact visuel et olfactif est important pour l'interaction entre les chats. Les chats communiquent entre eux par le marquage de la senteur, un comportement favorisé en offrant du mobilier ou des objets sur lesquels les chats peuvent se frotter. Les messages visuels sont exprimés par la position du corps et de la queue ainsi que par l'expression faciale avec les oreilles, les yeux, la bouche et les lèvres.

INTERACTION ENTRE LES CHATS ET LES HUMAINS

Le comportement social est aussi favorisé par les interactions avec les humains. La socialisation des chatons aux humains doit être introduite durant les trois premières semaines de vie du chaton. Les chatons plus âgés devraient avoir un contact humain pendant au moins 40 minutes par jour. Le contact avec plus d'une personne augmente l'acceptation des humains ultérieurement pendant la vie.

Les chats adultes doivent avoir l'occasion d'avoir régulièrement un contact humain individuel, préférablement tous les jours ou au moins pendant cinq jours par semaine.

L'interaction devrait être une expérience positive pour le chat et peut avoir lieu à l'heure des repas, de la toilette, du jeu avec des jouets interactifs ou pendant « l'heure du repos » lorsque le préposé aux animaux est présent dans les enclos d'hébergement et est disponible pour interaction si le chat y est disposé. Il ne faut pas jouer avec les chats en se servant des mains car cela pourra causer, chez certains chats, le développement d'un comportement de jeu prédateur envers les humains.

La socialisation des chatons et des chats envers les humains et les autres chats devrait être l'objectif de toutes les personnes qui s'occupent des animaux. Les chatons devraient demeurer en contact avec les frères et sœurs pendant au moins 8 semaines (idéalement de 10 à 12 semaines) et devraient être manipulés par des humains, incluant des enfants à compter de l'âge de 3 semaines jusqu'à la vente. Les besoins de développement social du chaton au début de l'âge adulte devraient être clairement expliqués aux nouveaux propriétaires.

PARTIE V

Transport

Des règlements complets sur le transport des chats sont édictés dans la *Loi sur la santé des animaux* (Canada). Les articles de la loi visent les préoccupations relatives à la préparation des chats pour l'expédition tant pour l'importation que pour l'exportation.

Les points suivants devraient être abordés lors du transport des chats.

- Dans la chatterie, tous les animaux devraient être manipulés quotidiennement afin de faciliter la retenue et de garantir la socialisation.
- Les chats ou chatons devraient être familiarisés avec leur conteneur d'expédition afin d'apprendre à le considérer comme une zone de confort et de sécurité avant l'expédition.
- L'expédition stress l'animal en causant des changements de la fonction immunitaire et en le rendant ainsi plus susceptible aux maladies.
- Les cages de transport des chats doivent satisfaire aux exigences du règlement *Live Animal Regulation* de l'International Air Transport Association (IATA) pour le transport aérien aux fins d'importation et d'exportation.
- Les certificats de santé et de vaccination appropriés devraient être en règle avant d'expédier un chat à destination ou d'importer un chat ou un chaton au Canada.
- Les conditions météorologiques devraient être évaluées avant l'expédition afin de prévenir des torts possibles aux animaux en raison d'une chaleur ou d'un froid excessif.
- Les chatons devraient être âgés d'au moins 8 semaines avant l'expédition et devraient être transportés par la voie la plus rapide. Si un chaton doit être en transit pour plus de 4 à 6 heures, on doit s'assurer qu'il a accès à de la nourriture et à de l'eau pendant le trajet.
- Tous les véhicules dans lesquels des chats et des chatons sont transportés ne devraient pas présenter de problèmes mécaniques et être conçus de manière à fournir suffisamment d'air frais et à maintenir une température adéquate pour la santé, le bien-être et le confort des animaux. Les conteneurs pour le transport des animaux vivants ne devraient pas être transportés dans des coffres à bagages ou des véhicules dont l'arrière est à ciel ouvert. Les véhicules devraient être bien conçus et entretenus de manière à empêcher les gaz d'échappement de parvenir jusqu'aux conteneurs.
- Les personnes responsables du transport des animaux devraient s'assurer que ceux qui manipulent les animaux en transit connaissent leurs responsabilités quant à la santé, au bien-être et à la sécurité des animaux. Des personnes compétentes possédant une formation appropriée en santé animale devraient être choisies.
- L'expéditeur devrait aviser le consignataire de l'heure du départ des animaux, de la durée prévue du trajet, des haltes, de la destination et de l'heure

approximative d'arrivée. Le consignataire doit s'assurer que tout est en place pour recevoir les animaux et, si des douaniers doivent examiner les animaux ou si un contrôle de santé doit être effectué, il doit aviser les personnes responsables pour qu'elles soient présentes à l'arrivée. Des arrangements devraient être prévus au cas où des soins ou un traitement d'urgence seraient requis ou, si les animaux doivent être placés en quarantaine, afin que des installations soient disponibles et avec des préposés qualifiés.

- Bien que la plupart des conteneurs et des entreprises de transport ne permettent qu'un animal par conteneur, il en existe de très confortables ou conçus pour le transport de plus d'un animal. Lorsque plus d'un animal est transporté dans un grand conteneur ou une grande cage, on doit s'assurer que tous les animaux sont compatibles et habitués à la compagnie d'autres chats. Les chats avec des tendances ou un caractère agressif ne devraient pas être transportés avec d'autres chats. Les femelles en chaleur ne devraient pas être transportées dans le même conteneur que des chats mâles.
- Afin d'assurer le bien-être des chats et des chatons pendant le transport, il est essentiel de planifier avant le départ pour s'assurer que les documents et les conteneurs appropriés sont utilisés, que le trajet le plus court et le plus sécuritaire est emprunté et que le destinataire connaît l'heure d'arrivée.
- Tout le personnel participant au transport devrait posséder les connaissances nécessaires et une formation adéquate afin de maintenir et d'assurer la santé et le bien-être des chats avant et durant le transport ainsi qu'une fois rendus à destination.
- Il n'est pas habituellement recommandé d'utiliser des tranquillisants ou des sédatifs car ces pratiques vont à l'encontre d'un transport sans cruauté et sécuritaire.

PARTIE VI

Éducation

Un des aspects importants à considérer en tant que propriétaire de chatterie et éleveur est que toutes les personnes y travaillant doivent connaître les besoins des chats et des chatons dont ils ont la responsabilité. Tous les efforts doivent être déployés pour décourager les achats impulsifs. Ce but peut être atteint au moyen de la sensibilisation par les éleveurs, les exploitants de chatterie, les animaleries, les organismes de bien-être des animaux, les sociétés de protection des animaux et les SPCA, l'ACF et l'ACMV.

Les éleveurs et les propriétaires de chatterie devraient obtenir les tout derniers renseignements disponibles au sujet de leurs races et des pratiques d'élevage et utiliser ces renseignements pour établir de rigoureuses normes de formation pour leur personnel. Les membres du personnel doivent connaître leur responsabilité qui consiste à fournir en tout temps un traitement exempt de cruauté et de grande qualité aux animaux dont ils s'occupent.

On doit informer par écrit les acheteurs au sujet des problèmes de santé éventuels ainsi que des interventions et des soins vétérinaires qui ont été réalisés et ceux qui doivent encore être effectués. Les renseignements additionnels fournis au moment de l'achat devraient inclure les soins de santé réguliers, le comportement, la stérilisation, les responsabilités envers les chats et les normes communautaires relatives à la possession de chats. Les chatons ne devraient pas être vendus avant l'âge de 8 semaines.

Les éleveurs doivent aussi passer les clients au crible et les éduquer afin de faire en sorte qu'ils connaissent leurs responsabilités en tant que propriétaire d'animal de compagnie. Les chatons et les chats devraient être adoptés par des familles appropriées qui sauront s'occuper d'eux. Les éleveurs devraient fournir à tous les acheteurs une garantie écrite sur la santé qui indiquera les indemnités qui seront fournies en cas de trouble génétique ou de problème de santé.

PARTIE VII

Situations d'urgence et imprévus

GESTION DE LA CHATTERIE

La médecine préventive constitue l'élément dominant de la bonne gestion de la chatterie. Malgré tous les efforts pour prévenir les maladies et les accidents, des urgences surviendront. Une chatterie bien administrée aura établi des rapports avec une clinique vétérinaire locale qui s'occupera des urgences ou des problèmes imprévus.

Un plan d'urgence standard pour gérer les crises devrait inclure des coordonnées d'urgence de tous les membres du personnel, d'un vétérinaire traitant local, du service local de contrôle des animaux, du centre antipoison et des services d'urgence locaux comme les pompiers, les ambulanciers et la police. Le plan devrait inclure des instructions détaillées pour protéger la santé du personnel et des animaux en cas de situations d'urgence ou d'imprévus, incluant :

- la maladie, les blessures ou la mort;
- les batailles de chats;
- les morsures de chats aux employés ou aux visiteurs;
- un incendie;
- une inondation;
- une panne d'électricité;
- une évacuation;
- une exposition à des produits chimiques ou autres stimulus nuisibles;
- la fuite d'animaux.

Des procédures écrites pour les soins des chats devraient être affichées dans les installations et tout emplacement satellite afin que les employés puissent les consulter en tout temps. Ces procédures devraient inclure des mesures pour la gestion des maladies, des blessures et de la mort de chats et devraient inclure le numéro de téléphone des vétérinaires et un transport par voiture en cas d'urgence. Dans le cadre de leur formation obligatoire, tous les membres du personnel devraient prendre connaissance des procédures.

Des procédures écrites spécifiques devraient être préparées pour les chats qui se sauvent, l'exposition aux produits chimiques et les morsures de chats.

Toutes les chatteries devraient posséder un plan d'évacuation d'urgence avec plusieurs sorties. Les procédures d'urgence devraient être affichées, clairement comprises par le personnel et mises à jour régulièrement.

De l'équipement d'urgence devrait être installé, incluant un détecteur de fumée et un système de détection des incendies efficaces, des extincteurs répondant à la norme appropriée et des systèmes d'éclairage d'urgence.

Les propriétaires de chatterie devraient consulter les services d'incendie locaux et demander une inspection des lieux afin d'examiner leurs mesures d'urgence et de faire connaître les lieux et l'entreprise aux secouristes.

PARTIE VIII

Euthanasie

Le terme provient du grec « eu » qui veut dire « bien » et « thanatos » qui signifie « mort » ou une mort facile. En médecine vétérinaire, ce mot est utilisé pour décrire la mort sans cruauté d'un animal. L'euthanasie est justifiée lorsqu'un animal est malade, souffrant ou en état de détresse et que cet état ne peut pas être soulagé ou qui, selon des attentes raisonnables, ne s'atténuera pas.

L'euthanasie doit être exécutée par une personne compétente, de préférence un médecin vétérinaire, afin que l'animal ne panique pas, ne souffre pas et n'éprouve pas d'angoisse. Le médecin vétérinaire devrait se servir de son jugement professionnel afin de décider quand les chats et les chatons devraient être euthanasiés.

La méthode d'euthanasie doit provoquer chez l'animal une perte de conscience irréversible le plus rapidement possible et avec le moins de douleur, de peur et d'anxiété possible, suivie d'un arrêt des fonctions cardiaque et respiratoire. Il est généralement accepté que la méthode la moins cruelle pour l'euthanasie des chats individuels est l'injection intraveineuse d'un barbiturique concentré.⁵ Idéalement, les animaux devraient être mis sous sédation avant l'administration d'un barbiturique.

L'expérience, la formation, la sensibilité et la compassion d'une personne sont des considérations importantes afin de décider si une personne est compétente pour réaliser une intervention d'euthanasie.

En plus d'être sans cruauté, la méthode utilisée pour euthanasier l'animal doit respecter les conditions suivantes :

- produire le moins d'effets physiologiques et psychologiques possible sur l'animal;
- être conforme aux exigences et aux conditions sous lesquelles l'intervention doit être effectuée;
- être sécuritaire et produire le moins de stress possible pour l'opérateur et les préposés ou observateurs qui y assistent;
- avoir le moins d'effets possibles sur l'environnement;
- être pratiquée à l'écart d'autres animaux.

⁵ Énoncé de position de l'Association canadienne des médecins vétérinaires sur l'euthanasie
<http://veterinairesauCanada.net/ShowText.aspx?ResourceID=34>

ANNEXE A

Bien-être des chats

Le bien-être se décrit le mieux comme un continuum allant d'inadéquat à bon. Le stress, la maladie et un comportement anormal, comme l'inhibition de l'appétence ou la participation à des comportements répétitifs (stéréotypés), sont tous des indicateurs d'un bien-être inadéquat. Cependant, l'absence de tels indicateurs n'est pas suffisante pour placer l'animal à l'extrémité de « bon » du continuum du bien-être. Dans le cas des chats, les indicateurs d'un bon bien-être peuvent inclure des comportements comme le jeu social et le jeu avec des objets, un comportement affiliatif envers les humains et les chats (lorsqu'ils sont logés en groupe), le frottement de la face, l'usage « normal » de l'espace, l'intérêt envers l'environnement et ainsi de suite. Définir le bien-être comme l'absence de stress, de maladie et de détresse émotionnelle équivaldrait à dire que, lorsqu'un humain n'est pas malade physiquement ou mentalement, cela veut automatiquement dire qu'il ou elle mène une vie heureuse et enrichissante.

Les conditions environnementales et sociales requises pour un bon bien-être varient d'un individu à l'autre selon la personnalité, l'expérience d'apprentissage vécue, le stade de la vie et ainsi de suite. Dans un effort visant à améliorer le bien-être, beaucoup de groupes et d'organismes d'assistance aux animaux responsables des soins aux animaux ont adopté le concept scientifique des Cinq libertés (Farm Animal Welfare Council www.fawc.org.uk/freedoms.htm).

LES CINQ LIBERTÉS

- 1. Être épargné de la faim et de la soif** – en ayant facilement accès à de l'eau fraîche et à de la nourriture pour demeurer en santé et maintenir la vigueur.
- 2. Être épargné de la douleur, des blessures et des maladies** – par la prévention ou par un diagnostic et un traitement rapides.
- 3. Être épargné de l'inconfort physique** – en fournissant un environnement approprié incluant un abri et une aire de repos confortables.
- 4. Être épargné de la peur et de la détresse** – en procurant des conditions et un traitement qui évitent les souffrances mentales.
- 5. Être libre d'exprimer des modes normaux de comportement** – en procurant de l'espace suffisant, des installations adéquates et de la compagnie de la propre espèce de l'animal.

Liberté 1 : Être épargné de la faim et de la soif

Pour satisfaire à cette liberté, il est important de comprendre le comportement d'alimentation des chats.

- L'étroite proximité des aires d'alimentation et d'élimination peut inhiber la consommation d'aliments ou de boisson.
- Dans l'hébergement de groupe, les chats confiants peuvent limiter l'accès aux ressources comme la nourriture et l'eau à des chats moins confiants. La disposition des bols doit garantir l'accès à tous les chats.
- Les chats logés en groupe doivent être surveillés pour déceler des signes de déshydratation et de la condition physique afin de faire en sorte qu'ils obtiennent une nutrition appropriée.
- Lorsqu'ils sont stressés, certains chats ne mangent pas. La réduction du stress est essentielle pour encourager la consommation d'aliments.
- Les chats de compagnie qui sont angoissés peuvent ne pas manger à moins qu'ils soient flattés par un humain familier.

Liberté 2 : Être épargné de la douleur, des blessures et des maladies

Pour satisfaire à cette liberté, il est important de reconnaître les signes cliniques et les comportements associés aux maladies et à la douleur. La communication interne parmi les membres du personnel doit être efficace et les décisions doivent être rapides afin de faire en sorte que des soins vétérinaires sont fournis dès la première indication que l'animal est mal en point. Les chats gériatriques logés dans des enclos de groupe peuvent se blesser ou éprouver de la douleur lorsqu'ils sautent d'une étagère ou du plancher. Des marches ou des rampes doivent être fournies afin de réduire le risque de blessure.

Liberté 3 : Être épargné de l'inconfort physique

Le confort doit répondre aux besoins particuliers d'une espèce mais peut varier selon les préférences individuelles, l'âge et l'expérience antérieure. Pour satisfaire à ce besoin, les enclos pour chats doivent procurer une aire habitable libre d'excréments à la température ambiante appropriée, de la lumière naturelle, une bonne ventilation et un lit confortable. Vu que les chats gériatriques sont souvent plus fragiles que les chats moins âgés, les enclos de groupe en particulier doivent répondre aux besoins de confort des chats gériatriques.

Liberté 4 : Être épargné de la peur et de la détresse

Pour satisfaire à cette liberté, il faut procurer un environnement qui permet aux chats d'autogérer le stress et les émotions négatives et qui permet entre autres de se cacher. Il faut aussi fournir des occasions d'interactions sociales positives avec les humains et les autres chats.

L'angoisse est un état émotionnel vécu par le chat qui est incertain à propos de l'environnement, habituellement parce qu'il est nouveau. L'angoisse se définit comme l'appréhension d'un danger ou d'une menace future – réelle ou imaginaire. Le chat doit évaluer ce qui se passe et le potentiel de danger. La posture varie selon l'intensité et la durée du stimulus et de la personnalité du chat.

Les stimulus qui peuvent causer la peur et l'angoisse chez les chats incluent l'arrivée d'un étranger, l'intrusion dans l'espace personnel du chat, des mouvements soudains, des bruits intenses, des objets ou des senteurs nouvelles et la perte de contrôle sur l'environnement.

Comportements indicatifs de peur et/ou d'angoisse

- Le chat peut être immobile au fond de la cage.
- Les paupières peuvent complètement écarquillées avec des pupilles partiellement ou entièrement dilatées.
- Les yeux peuvent être fermés indiquant la feinte du sommeil.
- Il peut y avoir une réduction ou une inhibition complète du comportement d'auto-toiletage.
- Le chat peut se coucher à plat et être immobile dans la litière avec les yeux qui regarde par-dessus le rebord.
- Le corps et les oreilles sont aplatis, les moustaches sont rétractées et la queue est tenue près du corps.
- Le chat peut uriner ou déféquer.
- Le chat peut baver excessivement ou se lécher continuellement les lèvres.

Liberté 5 : Être libre d'exprimer des modes normaux de comportement

Pour satisfaire à cette liberté, un enrichissement environnemental et social doit être fourni afin de permettre au chat de manifester un éventail de comportements normaux des chats qui jouissent d'un bien-être adéquat. L'exercice et les activités sociales, comme le jeu avec des objets, un comportement d'affiliation, le frottement, l'exploration, la pourchasse, les bonds et ainsi de suite (ces activités varieront en fonction de la personnalité et de l'âge), veilleront à la satisfaction des besoins physiques et psychologiques.

Lorsque des animaux en captivité ne sont pas capables de manifester un comportement normal à leur espèce, ils deviennent frustrés. Cela est aussi valable pour les chats logés dans le contexte d'un chenil ou d'un enclos traditionnel qui offre peu d'occasions d'interaction significative avec l'environnement.

Comportements indicatifs de frustration

Les chats extravertis qui souffrent de frustration peuvent manifester les comportements suivants :

- Humeur changeante (enjoué, puis soudainement agressif)
- Semble apprivoisé, essaie d'attraper les humains qui passent avec la patte
- Vocalise beaucoup

- Participe à des comportements de fuite, incluant le va-et-vient ou donne des coups de pattes sur la porte de la cage
- Urine ou fait ses besoins à l'extérieur de la litière (aussi associé à l'angoisse)
- S'assoie devant la cage, en miaulant continuellement, avec une intensité grandissante au fur et à mesure que vous approchez ou que vous vous éloignez
- Cherche à établir le contact visuel
- Essaie continuellement d'ouvrir la cage
- Se promène de long en large
- Déchiquette ou détruit les objets dans la cage
- Met le désordre dans la cage (peut être un signe de frustration si le chat n'est pas non plus en train d'essayer de se cacher)

Les chats intravertis pourront choisir de soulager leur frustration en manifestant des comportements répétitifs tranquilles, comme :

- Toilettage excessif ou léchage d'une région en particulier sur le corps causant des dommages à la peau (cela peut aussi être un signe clinique d'une affection médicale ou d'une réaction à la douleur.)
- Automutilation (comme susmentionné)
- Suce, mordille ou mange des objets non comestibles (ces comportements peuvent aussi se produire avec des troubles gastro-intestinaux.)
- Concentre son intérêt sur une section de la cage

Référence

GOURKOW, N. et D. FRASER. «The effect of housing and handling practices on the welfare, behaviour and selection of domestic cats (*Felis sylvestris catus*) by adopters in an animal shelter», *Animal Welfare*, 2006, vol. 15, p. 371-377.

www.sPCA.bc.ca/hideperchgo/

ANNEXE B
Vaccins félins–Recommandations

**PROGRAMME DE VACCINATION RECOMMANDÉ
DANS UNE CHATTERIE D'ÉLEVAGE**

Vaccin	Type de vaccin	Programme	Point d'injection
Virus de la rhinotrachéite infectieuse (herpès-virus félin –1)	Premier vaccin – peut être intra-nasal Inactivé	8 semaines 12 semaines 16 semaines	Injection sous-cutanée sous le coude de la patte avant droite
Calicivirus féline	Inactivé	Administré avec le vaccin combiné RVFCP	
Virus de la panleucopénie féline	Inactivé	Administré avec le vaccin combiné RVFCP	
Chlamydia	Inactivé/vivant atténué	Administré avec le vaccin combiné RVFCP si les maladies des voies respiratoires supérieures présentent un problème dans la chatterie	
<i>Bordetella bronchiseptica</i>	Intra-nasal	Facultatif – Administré si les maladies des voies respiratoires supérieures présentent un problème dans la chatterie	
Virus de la leucose féline		Facultatif 12 semaines 16 semaines	Injection sous-cutanée sous l'articulation fémoro-tibiale de la patte arrière gauche
Virus de l'immunodéficience féline		Facultatif – Les chats et les chatons non vaccinés antérieurement contre le FIV devraient au préalable obtenir des résultats négatifs pour le FIV et le FeLV avant l'administration de ce vaccin. 12 semaines 16 semaines 20 semaines	Injection sous-cutanée sous le coude gauche de la patte avant gauche
PIF		Non recommandé	
Rage	Inactivé; vaccin recombiné		Injection sous-cutanée sous l'articulation fémoro-tibiale de la patte arrière gauche

FIV—Virus de l'immunodéficience féline; FeLV—Virus de la leucose féline; PIF—Péritonite infectieuse féline; RVFCP—Rhinotrachéite virale féline calicivirus panleucopénie

Tous les vaccins devraient faire l'objet d'un rappel aux intervalles recommandés par le

vétérinaire traitant. Les vétérinaires peuvent proposer un différent programme de vaccination selon les exigences particulières.

Les points d'injection des vaccins pourront varier selon le vétérinaire, mais devraient être documentés clairement dans le dossier médical du chaton et ne jamais être administrés par voie intramusculaire.

Les vaccins font partie intégrante du programme de santé préventive de la chatterie. Le contrôle et la prévention des maladies devraient représenter l'une des plus importantes considérations. On encourage les chatteries à développer un programme de santé préventive en collaboration avec un vétérinaire traitant qui est appuyé par des visites à la chatterie, des examens de santé annuels des chattes et des chats, des tests diagnostiques appropriés, une tenue de dossier exacte et des traitements de suivi.

La rage est une maladie virale mortelle qui peut toucher tous les mammifères. Au Canada, on conseille aux propriétaires de faire vacciner leurs animaux de compagnie conformément aux recommandations provinciales. Dans certaines régions, la vaccination contre la rage est exigée tous les ans et, dans d'autres régions, tous les trois ans après le premier vaccin de rappel. Il est nécessaire de s'informer auprès des autorités locales. Même s'il existe un certain risque de réaction aux vaccins, les conséquences de la non-vaccination sur la santé publique sont importantes. Consulter votre vétérinaire local pour obtenir des conseils sur les vaccinations régulières.

Pour obtenir des recommandations de vaccination plus détaillées (American Association of Feline Practitioners), veuillez consulter

<http://www.catvets.com/professionals/guidelines/publications/?Id=176>

ou

<http://www.winnfelinehealth.org/health/vaccination-guidelines.html#recommendations>

ANNEXE C

*Énoncé de position de l'Association canadienne des médecins vétérinaires sur l'onxyectomie (dégriffage) des chats domestiques **

Position

« Le dégriffage des chats domestiques devrait être considéré uniquement après plusieurs tentatives visant à empêcher le chat d'utiliser ses griffes de manière destructrice ou lorsque le griffage présente un risque de zoonose pour ses propriétaires. L'ACMV croit que les vétérinaires ont l'obligation de fournir aux propriétaires de chats tous les renseignements pertinents concernant l'onxyectomie féline. »

Contexte

Les arguments suivants servent de fondement à la compréhension et à la communication concernant le dégriffage :

1. L'action de gratter est un comportement félin normal utilisé pour la communication olfactive et visuelle ainsi que pour l'entretien des griffes (enlèvement des « gaines ») et l'étirement.
2. Les propriétaires doivent fournir des accessoires pour le comportement normal de grattage, comme des planches à griffes, des boîtes de carton, du bois ou des bûches et des retailles de tapis ou de tissus fixés sur des objets stationnaires. Les accessoires devraient être hauts ou suffisamment longs pour permettre de s'étirer complètement et devraient être fermement ancrés pour offrir la résistance nécessaire au grattage. L'utilisation de ces objets devraient faire l'objet d'un renforcement positif chez les chats.
3. Des soins appropriés des griffes (la coupe des griffes une fois toutes les semaines ou toutes les deux semaines) devraient être prodigués aux chats afin de prévenir des blessures ou des dommages dans la maison.
4. Dans la plupart des cas, la chirurgie de dégriffage n'est pas une intervention nécessaire pour le chat. Les risques et les complications inhérents à toute intervention chirurgicale, quoique rares, peuvent inclure des complications lors de l'anesthésie, des hémorragies, de l'infection et de la douleur. Si l'onxyectomie est effectuée, il est impératif d'utiliser, de manière appropriée, des agents anesthésiques sûrs et efficaces ainsi que des analgésiques péri-opératoires sûrs pendant une durée convenable. L'intervention de ténectomie comme solution de remplacement n'est pas recommandée.
5. Les chats dégriffés devraient être logés à l'intérieur.
6. Des données scientifiques indiquent que les chats qui affichent un comportement de griffage destructif sont plus souvent euthanasiés, donnés, mis en liberté ou abandonnés, contribuant ainsi à l'augmentation de la population de chats errants. Lorsque le comportement de grattage suscite des doutes quant à la possibilité qu'un chat particulier puisse demeurer un animal de compagnie acceptable dans un certain foyer, on peut alors considérer l'intervention d'onxyectomie.

7. Il n'existe aucune preuve scientifique que le dégriffage provoque des anomalies de comportement lorsque l'on compare le comportement des chats dégriffés à celui de chats dans des groupes de contrôle.

Renvois

1. FRANK, D. «Management problems in cats», in Horwitz DF, Mills DS, Heath S, éd., *British Small Animal Veterinary Association (BSAVA) Manual of Canine and Feline Behavioural Medicine*, Ames, Iowa, Blackwell Publ, 2002.
 2. OVERALL, K. *Clinical behavioural medicine for small animals*. St. Louis, Missouri, Mosby-Year Book, 1997.
- * Cet énoncé se fonde sur celui de l'American Veterinary Medical Association, (adopté en mars 2003) et utilisé avec la permission.

(Révisé en juillet 2004)

ANNEXE D
Exigences minimales d'espace recommandées pour les chats⁶

	<i>Superficie minimale par chat (m²)</i>		<i>Hauteur minimale (m)</i>
	<i>Cage</i>	<i>Hébergement de groupe (enclos)</i>	
<i>Chat adulte</i>	<i>1,5</i>	<i>1,7</i>	<i>0,75 (cage) 1,75 (enclos)</i>
<i>Chatons < 12 semaines</i>	<i>1,5</i>	<i>0,75</i>	

⁶ Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux. *Shelter Operations Manual*. Ottawa, Canada, FSCAA, 2007, p. 86.

ANNEXE E
Organismes qui fournissent de l'information
sur les soins et le traitement sans cruauté des chats

Association canadienne des médecins vétérinaires

339, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1R 7K1

www.veterinairesaucanada.net

Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux

102-30, Concourse Gate
Ottawa (Ontario)
K2E 7V7

www.cfhs.ca

Association féline canadienne

5045, prom. Orbitor, Édifice 12, bureau 102
Mississauga (Ontario)
L4W 4Y4

www.cca-afc.com

The Cat Fanciers Association Inc.

1805 Atlantic Avenue
Box 1005
Manasquan, New Jersey, USA
08736-0805
Tél. : (732) 528-9797

www.cfainc.org

Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux de compagnie du Canada (PIJAC)

2495, chemin Lancaster, bureau 202
Ottawa (Ontario)

K1B 4L5

www.pijaccanada.com

Animal Alliance of Canada

101-221, avenue Broadview
Toronto (Ontario)

M4M 2G3

www.animalalliance.ca

British Columbia Society for the Prevention of Cruelty to Animals

Behaviour & Welfare Dept.
1245, 7^e Avenue Est
Vancouver (Colombie-Britannique)
V5T 1R1

www.sPCA.bc.ca